

# SEANCE DU 6 mai 2021

## VOIRIE – Travaux 2021 – Choix de l'entreprise

Consécutivement au programme de travaux de voirie arrêté pour l'année 2021, une consultation d'entreprises a été lancée, 3 entreprises ont déposé une offre :

Entreprises	Montant HT
LOCHARD	30 457,50 €
EUROVIA	30 519,00 €
CHAPRON	32 355,00 €

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, de retenir l'Entreprise LOCHARD pour un montant HT de **30 457,50 €**

## REPLACEMENT CHAUDIERE + PORTES D'ENTREE & ISOLATION DES COMBLES A LA MAIRIE

Concernant les travaux de remplacement de chaudière + portes d'entrée et isolation des combles à la mairie, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- retient les devis suivants :
  - remplacement de la chaudière (5 devis demandés, 4 reçus)
    - DME 19 000.00 € HT
    - AMBIANCE CONFORT 21 316.89 € HT
    - SOL 29 164.83 € HT
    - DPO 27 800.00 € HT

*La société AMBIANCE CONFORT, présentant une offre plus adaptée à nos besoins, a été retenue pour un montant de 21 316.89 € HT.*

- remplacement portes entrée mairie (4 devis demandés, 4 reçus)
  - MPO 4 000.00 € HT
  - PROCLAIR 6 877.00 € HT (avec option)
  - SPBM 7 980.00 € HT
  - LOYER 11 202,78 € HT

*La société PROCLAIR a été retenue pour un montant de 6 877.00 € HT.*

- Isolation des combles à la mairie

*Madame le Maire présente les 2 possibilités d'isolation:*

- par soufflage
- par rouleau

*Le conseil municipal retient l'isolation par soufflage et par conséquent le devis BATI'NAT pour un montant de 5 164.40 € HT*

## RENOVATION ET EXTENSION DU LOCAL DESTINE AUX ASSOCIATIONS – Demande de financement de l'Agence Nationale du Sport

Madame le Maire informe que la rénovation et l'extension du local situé au 5 rue de la barre peut s'inscrire dans l'enveloppe n°1 du plan de relance régionale mise en place par l'Agence Nationale du Sport. Ce dernier a pour but d'aider à financer des investissements de rénovation globale comprenant des travaux énergétiques ou uniquement des travaux énergétiques (tendre vers 30% d'économie d'énergie).

Le coût total de cette opération s'élève à : **65 000.00 € HT** soit **78 000.00 € TTC**

Le conseil municipal DECIDE de solliciter le concours de l'Agence Nationale du Sport et ARRETE les modalités de financement comme suit :

Origine des financements	Montant
Fonds communal pour la vie associative	10 000.00 €
Fonds de relance du Département de la Sarthe	25 200.00 €
Plan de relance régionale (25%)	16 250.00 €
Autofinancement sur fonds propres	13 550.00 €

## **BUDGET 2021 – Vote des subventions**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte de voter la subvention à la coopérative scolaire d'un montant de 574€

### **COMMERCES – Révision des loyers**

Les loyers de la boulangerie et du salon de coiffure se trouvent révisables au 1<sup>er</sup> avril 2021.

Compte tenu de l'indice des loyers commerciaux du 3<sup>ème</sup> trimestre, publié par l'INSEE le 18 décembre 2020, l'augmentation représente 4.44 %.

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer l'augmentation.

### **CABINET SAGE-FEMME « 9 rue de la Barre »**

#### **Révision du loyer**

Conformément au bail en date du 1<sup>er</sup> mai 2020 établi entre la commune et Mme MORINEAU Florence, le loyer peut être révisé chaque année à la date anniversaire du contrat.

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer la révision en 2021.

## **ADDUCTION D'EAU POTABLE – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2020**

Le Président du SAEP de la région de CHAMPFLEUR/GESNES LE GANDELIN, est tenu de présenter à son Comité Syndical un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Ce rapport annuel doit être :

- présenté au Comité Syndical, au plus tard le 30 juin 2021,
- transmis à toutes les Communes adhérentes au S.A.E.P. de la région de CHAMPFLEUR/GESNES LE GANDELIN,
- présenté aux Conseils Municipaux au plus tard avant le 31 décembre 2021,

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil de bien vouloir se prononcer sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET**, UN AVIS FAVORABLE sur le rapport tel que présenté.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe :

- que le prochain bulletin « Champfleure info » sera distribué dans le week-end du 12 au 13 juin 2021
- que le troc plantes est impossible à programmer jusqu'au 19 mai, il sera reporté en octobre 2021.